UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS2115-40	INTRODUCTION À L'HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ
Numéro du cours	Titre du cours

A-2025	3	JEUDI, 9H30 A 12H30
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

REVEZ, JEAN	7826	revez.jean@uqam.ca	A-6330
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Lundi de 13h30 à 15h au local A-6330, ou sur rendez-vous (virtuellement sur Zoom, si souhaité).

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 2
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 2
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 Formules pédagogiques 2
4 Sommaire des évaluations - Pondération 4
5 Calendrier du cours 4
6 Modalités du cours 6
6.1 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'absence à une évaluation 6
6.2 modalités de remise des travaux 6
6.3 modalités de consultation des travaux et des examens 6
6.4 modalités d'évaluation de la langue 6
6.5 modalités d'évaluation des enseignements 6
7 Bibliographie - Médiagraphie 7
7.1 Documentation obligatoire 7
7.2 Documentation complémentaire 7
8 Références 12
8.1 Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat 12
8.2 Document et Informations additionnelles 13
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 14
8.4 Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement 15
8.5 Compétences 16

1 DESCRIPTION DU COURS

Survol des civilisations de l'Antiquité qui sont à la source du monde occidental, à savoir le Néolithique au Proche-Orient, l'histoire de la Mésopotamie et du Levant, de l'Égypte pharaonique, et des deux civilisations dites classiques, la Grèce et Rome. Comment se sont-elles influencées les unes les autres, qu'ont-elles légué au monde moderne ? Initiation aux instruments de travail, aux sources documentaires, aux méthodologies spécifiques à l'histoire de l'Antiquité, aux disciplines annexes de l'histoire et aux problèmes d'historiographie.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Cours offert dans le cadre du programme en histoire, en enseignement secondaire et en études classiques. Aucun cours préalable n'est requis pour suivre le cours HIS2115, de sorte qu'il est ouvert aux étudiant.e.s libres ou à ceux/celles et celles inscrit.e.s dans d'autres départements. De façon spécifique, ce cours contribue, pour les étudiant.e.s issu.e.s d'un programme de formation à l'enseignement, au développement des compétences professionnelles suivantes : agir en tant que professionnelle ou professionnel, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions; communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante; s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

À la fin du cours, l'étudiant.e sera en mesure de comprendre les grandes étapes de l'histoire de l'Antiquité et de suivre l'évolution qui s'est opérée dans les principales civilisations qui se sont successivement développées autour du bassin méditerranéen, depuis la fin de la Préhistoire jusqu'au Ve siècle après J.-C. L'étudiant-e sera également en état de discerner les similitudes et les différences culturelles qui existent entre les diverses sociétés et notamment entre celles du Proche-Orient ancien, d'une part, et celles du monde gréco-romain, d'autre part.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours magistral **en présentiel**, avec un travail de session, un examen de mi-session en classe et un examen final en classe. Afin de mieux visualiser les divers concepts étudiés, les cours sont élaborés à l'aide d'extraits de sources primaires et de cartes projetées numériquement, de films-vidéo et/ou de conférences.

Au cours de la session, il y aura trois **ateliers** assurés par des moniteurs/monitrices, étudiant.e.s de 2e et 3e cycles se spécialisant en Antiquité. Ces ateliers porteront sur les sciences dites « annexes » : archéologie (9 octobre), épigraphie (6 novembre) et numismatique (20 novembre). Il est indispensable d'y assister puisque leur contenu est matière à examen (une question à développement bref – un court paragraphe).

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

1) Examen de mi-session.

1) Objectifs : savoir situer l'Antiquité proche-orientale (La Mésopotamie, Le Levant et l'Égypte pharaonique) dans son cadre spatio-temporel et en saisir les grandes lignes ; être capable de cerner les caractéristiques socio-culturelles de chacune des époques et civilisations étudiées ; être conscient du caractère subjectif des sources en les replaçant dans leur contexte historique.

2) Démarche : l'examen portera sur toute la matière traitée en classe dans la première partie du cours jusqu'au 9 octobre inclusivement, ainsi que sur les lectures obligatoires qui s'y rapportent. L'examen d'une durée de 2h30 heures se fera **en classe** et portera sur les thèmes et les habiletés suivants :

a) le cadre géographique (sites à identifier sur une carte muette) ;
b) le cadre chronologique (tableaux à remplir) ;
c) l'étude des sources (questions à réponses brèves (1 à 5 lignes) sur des extraits de texte et des documents visuels) ;
d) l'étude de concepts propres aux civilisations antiques (termes à définir, marqués par un * dans les Powerpoints ; 1 à 5 lignes);
e) questions à réponses brèves (1 à 5 lignes) en rapport aux notes de cours, à l'atelier, et aux lectures obligatoires ;
f) une question à développement (une page ou deux à simple interligne) en rapport aux notes de cours et aux lectures obligatoires.

3) Critères d'évaluation : degré d'assimilation des principaux faits historiques et des tendances socio-culturelles des périodes et civilisations étudiées ; compréhension de la matière traitée ; précision des réponses ; capacité d'analyse et de synthèse ; clarté de la langue et aptitude à structurer la pensée.

2) Travail de recherche : commentaire d'une source iconographique

1) Objectifs : familiariser la personne étudiante avec un type de source autre que littéraire, un objet (avec ou sans inscription).

2) Démarche : après avoir choisi un objet parmi la sélection opérée par le professeur, la personne étudiante présentera et décrira l'objet. Puis elle expliquera **un ou deux** aspects que cet objet nous apprend sur la société qui l'a produit. À ce texte d'environ 7 pages, s'ajouteront la page titre, la table des matières, l'introduction, la conclusion, les notes infrapaginales et la bibliographie (soit en tout, environ 10 pages). **Voir directives à venir sur Moodle.**

3) Critères d'évaluation : capacité de compréhension et d'analyse, notamment dans la sélection des références bibliographiques et des informations à tirer d'une lecture ; rigueur, esprit de concision et clarté dans l'expression écrite et dans le découpage du texte à rendre ; respect dans la présentation du travail et dans l'utilisation des notes infrapaginales.

3) Examen final.

1) Objectifs : savoir situer l'Antiquité classique (Grèce et Rome) et définir l'héritage du monde antique dans son cadre spatio-temporel et en saisir les grandes lignes ; être capable de cerner les caractéristiques socio-culturelles de chacune des époques et civilisations étudiées ; être conscient du caractère subjectif des sources en les replaçant dans leur contexte historique.

2) Démarche : l'examen portera sur toute la matière traitée en classe dans la seconde partie du cours jusqu'au 4 décembre inclusivement, ainsi que sur les lectures obligatoires qui s'y rapportent L'examen d'une durée de 2h30 heures se fera **en classe** et portera sur les thèmes et les habiletés suivants :

a) le cadre géographique (sites à identifier sur une carte muette) ;
b) le cadre chronologique (tableaux à remplir) ;
c) l'étude des sources (questions à réponses brèves (1 à 5 lignes) sur des extraits de texte et des documents visuels) ;
d) l'étude de concepts propres aux civilisations antiques (termes à définir, marqués par un * dans les Powerpoints ; 1 à 5 lignes) ;
e) questions à réponses brèves (1 à 5 lignes) en rapport aux notes de cours, à l'atelier, et aux lectures obligatoires ;
f) une question à développement (une page ou deux à simple interligne) en rapport aux notes de cours et aux lectures obligatoires.

3) Critères d'évaluation : degré d'assimilation des principaux faits historiques et des tendances socio-culturelles des périodes et civilisations étudiées ; compréhension de la matière traitée ; précision des réponses ; capacité d'analyse et de synthèse ; clarté de la langue et aptitude à structurer la pensée.

Remarque :

L'étude des documents présentés en classe fait partie intégrante du cours (il ne faut pas oublier que la reconstitution historique d'une civilisation se fonde sur l'analyse des sources qu'elle nous a léguées!) et fera donc l'objet de questions lors des examens. L'assiduité en classe est donc essentielle pour que l'étudiant-e puisse espérer obtenir une bonne note à la fin du cours.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Examen de mi-session en classe	**30%**	**16 octobre**
Travail de session (commentaire d'une source iconographique)	**35%**	**20 novembre**
Examen final en classe	**35%**	**11 décembre**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	4 septembre	Introduction (présentation du syllabus; Préhistoire) La Mésopotamie I : Histoire (généralités; repères chronologiques)	J.-C. MARGUERON, *Les Mésopotamiens*. Paris : Édition A. et J. Picard, 2003, p. 51-89 [Moodle] J.-C. MARGUERON, L. PFIRSCH, *Le Proche-Orient et l'Égypte antiques*. Paris, Hachette Supérieur - Collection Histoire Université, 2012, p. 167-180 (« La cité, fondement de la vie des royaumes en Orient » [bibliothèque UQAM, version numérique)
2	11 septembre	La Mésopotamie II : Histoire (Suite et fin) Civilisation (religion; organisation politique et sociale)	P. BORDREUIL, F. BRIQUEL-CHATONNET, C. MICHEL *(dir.) Les débuts de l'histoire. Le Proche-Orient, de l'invention de l'écriture à la naissance du monothéisme.* Paris : Éditions de la Martinière, 2008, p. 201-216 ; 297- 320 [Moodle]
3	18 septembre	Le Levant : Histoire et civilisation	J. ELAYI, Histoire de la Phénicie. Paris : Périn, 2013, p. 13-48 (« Introduction ») [bibliothèque UQAM, version numérique] J.-C. MARGUERON, L. PFIRSCH, *Le Proche-Orient et l'Égypte antiques*. Paris, Hachette Supérieur - Collection Histoire Université, 2012, p. 362-368 (section 3 : « La naissance et l'histoire d'Israël » et « Le monothéisme du peuple juif ») [bibliothèque UQAM, version numérique]
4	25 septembre	Égypte I : Histoire (généralités; repères chronologiques)	A. GROS DE BELER, *Les anciens Égyptiens. Scribes, pharaons et dieux*. Paris: Éditions Errance, 2003, p. 28-56 [Moodle]
5	2 octobre	Egypte II : Civilisation (religion; organisation politique et sociale)	A. GASSE, « Apprentissage de l'écriture », dans S. Polis (dir.), *Guide des écritures de l'Égypte ancienne*. Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 2022, p. 212-217 [Moodle] F. MONNIER, *L'univers fascinant des pyramides d'Égypte*. Dijon : Éditions Faton, 2023, p. 239-257 [Moodle]

6	9 octobre	Egypte III : Civilisation (suite et fin) Atelier 1: science auxiliaire de l'histoire I : l'archéologie	A. GROS DE BELER, *Vivre en Égypte au temps de Pharaon. Le message de la peinture égyptienne*. Paris : Errance, 2001. p. 13-26 [Moodle].
7	16 octobre	**Examen de mi-session**	
8	23 octobre	*Semaine de relâche*	
9	30 octobre	Grèce I : Histoire (généralités; repères chronologiques)	A. BILLAULT, *Les 100 mots de la Grèce antique*. Paris: Presses Universitaires de France (collection Que sais-je?) ,2012, p. 5-10 (chapitre I « Histoire ») [bibliothèque UQAM, livre numérique] C. ORRIEUX, P. SCHMITT PANTEL, *Histoire grecque*. Paris: Puf/Quadrige, 2013 [1990], p. 18-36 (section sur la Crète et le monde mycénien dans le chapitre 1) ; [bibliothèque UQAM, livre numérique]
10	6 novembre	Grèce II : Histoire (suite et fin) Civilisation (organisation politique et sociale ; religion) Atelier 2: science auxiliaire de l'histoire II : l'épigraphie	C. ORRIEUX, P. SCHMITT PANTEL, *Histoire grecque*. Paris: Puf/Quadrige, 2005 [1995], p. 157-175 (chapitre 3., section intitulée « De nouvelles institutions à Athènes »); [bibliothèque UQAM, livre numérique] M.-C. AMOURETTI, F. RUZÉ, P. JOCKEY, *Le monde grec antique*. Paris : Hachette Supérieur, 2018, p. 97-101 (chapitre 7, section I « Sparte » [bibliothèque UQAM, livre numérique].
11	13 novembre	Grèce III : Civilisation (suite et fin)	P. CABANES, *Le monde grec*. Paris: Armand Colin, 2019, p. 119-136 (chapitre 4 « Vie religieuse et culturelle » [bibliothèque UQAM, livre numérique]
12	20 novembre	Rome I : Histoire (généralités ; repères chronologiques) Atelier 3: science auxiliaire de l'histoire III : la numismatique **Remise du travail de session**	P.-L. BRISSON, *Histoire de la Rome antique : une introduction*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2021 (2e éd), p. 1-12 (« Introduction : Une civilisation « familière » ») [bibliothèque UQAM, livre numérique] C. MOSSÉ (dir.), *Une histoire du monde antique*. Paris, Larousse, 2020, p. 308-322 [Moodle]
13	27 novembre	Rome II : Histoire (suite) Civilisation (organisation politique et sociale ; religion) . **Évaluation des enseignements***	C. SALLES, *L'Antiquité romaine: des origines à la chute de l'Empire*. Paris : Larousse (collection in extenso), 1993, p. 275-296.
14	4 décembre	Rome III : Civilisation (suite et fin) ; Conclusion ; l'héritage de l'Antiquité	P. GRIMAL, *La civilisation romaine*. Paris : Champs-Histoire Flammarion, 2009, p. 256-289 (chap. IX, « Les plaisirs de la ville ») [bibliothèque UQAM, livre numérique]
15	11 décembre	**Examen final**	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques.

6.2 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

6.3 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe préaffranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.4 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, sera la 13e semaine du trimestre, soit le 27 novembre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

La documentation obligatoire (les lectures communes à faire chaque semaine) sera disponible sur Moodle, au fur et à mesure de la session.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Méthodologie (pour comment faire des travaux en histoire – résumé de texte, commentaire de source écrite, iconographique, rédaction de travail…) :

LÉTOURNEAU, Jocelyn, *Le Coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, Montréal, Boréal, 2006, 2e éd., 260p. [Arts Monographies LB 2369 L47. 2006]

Ouvrages généraux

LECLANT, Jean (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité,* Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige. Dicos poche », 2011, 2e éd., XLVIII+2389p. [Centrale Référence D 54 D53. 2011]

MOSSÉ, Claude (dir.), *Une histoire du monde antique,* Paris, Larousse, 2020, 2e éd., 480p. [Centrale Monographies D 57 H575 2020]. [vieilli, parfois dépassé]

La Préhistoire :

ABELANET, J. DURAND, M. PERRENOUD, C. *99 réponses sur la Préhistoire*. CRDP/CDDP du Languedoc- Roussillon, 1993. 208 p. [GN 740 A24. 1993]

GUILAINE, J. *La Préhistoire : d'un continent à l'autre,* Paris, Larousse, « collection Essentiels », 1989. 287 p. Sciences Monographies GN743P74 1989]

BON, François, *Préhistoire : la fabrique de l'homme*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2009, 338 p. [UQAM : livre numérique]

CAUVIN, J. *Naissance des divinités. Naissance de l'agriculture. La Révolution des symboles au Néolithique,* Paris,
CNRS éditions, 2019, 407 p. [GN 790 C38. 2019]

LOUBOUTIN, C. *Au Néolithique. Les premiers paysans du monde,* Paris, Découvertes Gallimard/Réunion des Musées Nationaux, 2008 [1990]. 176 p. [Centrale Monographies GN743 P74]

PATOU-MATHIS, M. *Préhistoire de la violence et de la guerre*. Paris: Édition Odile Jacob, 2013 [UQAM, livre numérique].

PICQ, P. *Les origines de l'homme. L'odyssée de l'espèce,* Paris, Éditions Points, 2014 [1999]. 264 p. [GN 281 P47. 2014]

L'Antiquité proche-orientale :

I- Généralités :

BARUCQ, André. CAQUOT, André. DURAND, Jean-Marie. LEMAIRE, André. MASSON, Emilia. *Écrits de l'Orient ancien et sources bibliques,* Paris, Desclée, Petite bibliothèque des sciences bibliques, Ancien Testament 2, 1986, 318 p. [Centrale Monographies (BS 480 E37]

BENOIT, Agnès, *Les civilisations du Proche-Orient : art et archéologie*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, coll. « Manuels de l'École du Louvre », 2011, 677 p. [Arts Monographies N 5345 B46. 2011]

BOTTERO, Jean, (dir.), *Initiation à l'Orient ancien : de Sumer à la Bible*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points. Histoire », no H170, 1992, 358 p.

JOANNÈS, Francis, *Les premières civilisations du Proche-Orient*, Paris, Belin, coll. « Belin atouts. Histoire », 2006, 255 p.

MARGUERON, Jean-Claude. PFIRSCH, Luc. *Le Proche-Orient et l'Égypte antiques*. Vanves, Hachette Supérieur - Collection « Histoire Université », 2012 (5e éd.], 415 p. [UQAM livre numérique]
SASSON, Jack. (dir.), *Civilizations of the Ancient Near East,* New York, Charles Scribner's Sons - Macmillan Library Reference, 1995 (4 volumes).

II- La Mésopotamie :

ANDRÉ-SALVINI, B (dir.). *Babylone. À Babylone, d'hier et d'aujourd'hui*. Paris: Hazan - Musée du Louvre, 2008.576 p.
BORDREUIL, P. BRIQUEL-CHATONNET, F. MICHEL, C. (éds), *Les débuts de l'histoire. Le Proche-Orient, de l'invention de l'écriture à la naissance du monothéisme,* Paris, Éditions de La Martinière, 2008, 419 p. [Centrale Monographies DS 62.23 D43 2008]
BOTTERO, J. KRAMER, S. N. *Lorsque les dieux faisaient l'homme. Mythologie mésopotamienne,* Paris Nrf/Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1989. 755 p. [Centrale Monographies BL 2350 I7 B67]
BOTTERO, Jean, *Mésopotamie, l'écriture, la raison les dieux,* Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », nº 81, 1997 [1989], 552 p. [Centrale Monographies DS 69.5 B68. 1997]
BOTTERO, Jean, *La plus vieille religion en Mésopotamie,* Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1998, 440 p. [BL 1620 B648. 1998]
CHARPIN, D. *« Tu es de mon sang » : Les alliances dans le Proche-Orient ancien*. Paris : Les belles lettres, 2019. 338p. [Bibliothèque UQAM. Livre numérique]
GLASSNER, Jean-Jacques, *La Mésopotamie*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Guide Belles Lettres des civilisations », nº 7, 2002, 336p. [Centrale Monographies DS73.2 G53.2002]
GRANDPIERRE, V. *Sexe et amour de Sumer à Babylone,* Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2012, 329 p. [HQ 18 I72 G73. 2012]
HROUDA, Barthel, et Jean BOTTERO, *L'Orient ancien. Histoire et civilisation,* Paris, Bordas, coll. « civilisation »,1991, 464 p. [Centrale Monographies DS57A5814]
JOANNÈS, Francis, *La Mésopotamie au Ier millénaire avant J.-C.,* Paris, Armand Colin, coll. « U. Histoire », 2000, 208 p. [Centrale DS 71 J63.2000]
JOANNÈS, Francis, *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, Paris, R. Laffont, 2001, XXXVI+974 p. [Centrale Référence DS 69.1 D53. 2001]
LAFONT, Bertand, *et al*., *La Mésopotamie : de Gilgamesh à Artaban. 3300-120 av. J.-C.,* Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2017, 1039 p. [Centrale Monographies DS 71 L34 .2017]
MARGUERON, J.-C., *Les Mésopotamiens*, Paris, Éditions Picard, 2003 [1991], 446 p. [Centrale Monographies - DS 69.5 M27. 2003]
MARGUERON, J.-C. *Cités invisibles. La naissance de l'urbanisme au Proche-Orient ancien*. Paris: Geuthner, 2013. 642 p. [Centrale Monographies NA 220 M37 .2013]
POSTGATE, John Nicholas, *Early Mesopotamia. Society and Economy at the Dawn of History,* London & New York, Routledge, 1992, 367 p. [Centrale Monographies DS 69.5 P68 1994]
SAUVAGE, Martin (éd.), *Atlas historique du Proche-Orient ancien*. Beyrouth : Institut français du Proche-Orient - Paris : Les Belles Lettres, 2021. 208 p.

III- L'Égypte pharaonique :

AGUT, Damien, et Juan Carlos MORENO-GARCIA, *L'Égypte des pharaons : de Narmer à Dioclétien 3150 av. J.-C. – 284 apr. J.-C*., Paris, Belin, (coll. « Mondes anciens »), 2016, 847 p. [Centrale Réserve DT 83 A38 .2016]
ANDREU, Guillemette. *L'Égypte au temps des pyramides : IIIe millénaire avant J-C*., Paris, Hachette, coll. « Vie quotidienne. Civilisations et sociétés », 1994, 236 p. [Centrale Monographies DT 85 A54]
ASSMANN, Jan, *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale,* Paris, MdV éditeur, 2010 [1989], 172 p. [Centrale Monographies BL 2450 M33 A88.2010]
AYAD, Mariam (ed.), Women in ancient Egypt : revisiting power, agency, and autonomy. Cairo - New York : The American University in Cairo Press, 2022 [UQAM, en version numérique]
BAUD, Michel, *Djéser et la IIIe dynastie,* Paris, Pygmalion – Gérard Watelet, coll. « les grands pharaons », 2002, 302 p. [Centrale Monographies DT 85 B38 .2002]
HORNUNG, Erik, *L'esprit du temps des pharaons,* Paris, Philippe Lebaud, coll. « Les âges de l'esprit », 1996, 220 p. [Centrale Monographies B 141 H6714]
KEMP, Barry John, *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization,* London & New York, Routledge, 2006 (2e ed.), 437 p. [UQAM ressource électronique]
LALOUETTE, Claire, *Textes sacrés et textes profanes de l'ancienne Égypte,* Paris, Gallimard, coll. « UNESCO d'œuvres représentatives », T.1. *Des pharaons et des hommes*, 1984, 345 p. T.2. *Mythes, contes et poésies*, 1987, 311p. [Centrale Monographies PJ1501D4 V2]
LEGROS, R., *Stratégies mémorielles. Les cultes funéraires privés en Égypte ancienne de la VIe à la XIIe dynastie*. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux, 2016. 262 p. (UQAM, version numérique)
MATHIEU, Bernard, *La littérature de l'Égypte ancienne* (4 volumes parus jusqu'à présent). Paris : Les Belles-Lettres, 2021-2025.
MONNIER, Franck, L'univers fascinant des pyramides d'Égypte. Dijon : Éditions Faton, 2021, 286 p.
POLIS, Stéphane (dir.), *Guide des écritures de l'Égypte ancienne*. Le Caire, Institut français d'archéologie orientale, 2022, 344 p.

RAGAZZOLI, Chloé, *Scribes. Les artisans du texte en Égypte ancienne (1550-1000),* Paris, Les Belles Lettres, 2019. 709 p. [Centrale Monographies - DT 65 R34. 2019]

REVEZ, Jean, *Les pyramides d'Égypte en dix questions,* Québec, MNH/Anthropos, 2002 [2001], 103 p. [Centrale Monographies - DT 63 R49 2001]

SOMAGLINO, Claire, *Atlas de l'Égypte ancienne*. Paris: Autrement, 2020 [UQAM, en version numérique]

TALLET, Pierre ; PAYRAUDEAU, Frédéric ; RAGAZZOLI, Chloé ; SOMAGLINO, Claire, *L'Égypte pharaonique : histoire, société, culture*, Malakoff, Armand Colin, 2019, 475 p. [UQAM Livre numérique]

IV-Le Levant :

BONNET, C. NIEHR, H., *La religion des Phéniciens et des Araméens,* Genève, Labor et Fides, 2014, 398 p. [Centrale Monographies BL 1660 B6614. 2014]

BOTTERO, Jean, *Naissance de Dieu. La Bible et l'historien,* Paris, Gallimard, coll. « Folio/Histoire, » 1992 (2e édition) [1986], 335 p. [BS 680 H47 B68 1992]

CLUZAN, Sophie, *De Sumer à Canaan. L'Orient ancien et la Bible*. Paris: Seuil - Musée du Louvre Éditions, 2005. 312 p. [Centrale Monographies BS 1197 C58. 2005]

CRAWLEY QUINN, J. *À la recherche des Phéniciens, Paris:* Éditions La Découverte, 2019, 398 p. [Centrale Monographies DS 81 Q5614. 2019]

ELAYI, Josette, *Histoire de la Phénicie,* Paris, Perrin, coll. « Tempus », n° 712, 2018, 470p. [UQAM livre numérique]

ENCELI, Stéphane, Les Hébreux. Paris : Armand Colin, 2021 (2e éd.) [UQAM, livre numérique]

FINKELSTEIN, Israël. SILBERMAN, Neil Asher. *La Bible dévoilée. Les nouvelles révélations de l'archéologie,* Paris, Gallimard, [2004] 2002, 554 p. [Centrale Monographies BS 621 F5614. 2004]

FORTIN, Michel, *Syrie, Terre de civilisations,* Québec, Les Éditions de l'Homme - Musée de la Civilisation, 1999, 360 p. [Arts Consultation interne DS 94.5 F67]

GRAS, Michel, Pierre ROUILLARD et Javier TEIXIDOR, *L'univers phénicien,* Paris, Hachette, coll. « Pluriel. Histoire », 1995, 363 p. [Centrale Monographies DS81G73]

HADAS-LEBEL, M. *Entre la Bible et l'Histoire. Le peuple hébreu,* Paris, Découvertes Gallimard - Histoire, 2007 [1997], 160 p. [Centrale Monographies DS117 H24. 2007]

KRINGS, Véronique (dir.), *La civilisation phénicienne et punique. Manuel de recherche,* Leiden /Boston /Köln, E. J. Brill, coll. «Handbuch der Orientalistik I, XX », 1995, 923 p., 64 ill. [Centrale Monographies DS 81 C49 .1994]

La Bible. Ancien et Nouveau Testament. Montréal, Société biblique canadienne, 1997, 378 p.

LIPINSKI, Edward (dir.), *Dictionnaire des civilisations phénicienne et punique*, Turnhout, Brepols, 1992, XXII+502 p. [Centrale Référence DS 81 D52]

MOSCATI, Sabatino (dir.), *Les Phéniciens,* Paris, Stock, 1997, 671 p. [Centrale Monographies DS81F3514 1997]

L'Antiquité classique :

I- Généralités :

AUBERGER, Janick, *Le Monde gréco-romain,* Montréal, Boréal, coll. « Boréal express », n° 13, 1996, 127 p. [Centrale Monographies DE 71 A83]

CABANES, Pierre, *Introduction à l'histoire de l'Antiquité,* Malakoff, Armand Colin, col. « Cursus. Histoire », 2019, 5e éd., 2019, 316 p. [Bibliothèque UQAM, livre numérique]

DAREMBERG, Charles, et Edmond SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 10 vol., Paris, 1877- 1919 [souvent vieilli, mais on y trouve les références aux sources anciennes]. (accès en ligne sur le site de la bibliothèque)

GRANT, Michael, KITZINGER, R. (dir.) *Civilization of the ancient Mediterranean : Greece and Rome,* New York, Charles Scribner's, 1988 (3 volumes). [Centrale Monographies DE 59 C5]

HORNBLOWER, Simon, et Anthony SPAWFORTH (eds). *Oxford Classical Dictionary*, Oxford et New York, OUP, 1996, 3e éd. (accès en ligne sur le site de la bibliothèque)

THUILLIER, Jean-Paul (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, Hachette, coll. « Carré Histoire », 2002, n° 56, 287 p. [Centrale Référence DE 5 D53. 2002]

II- La Grèce :

AMOURETTI, Marie-Claire, et Françoise RUZÉ, *Le monde grec antique,* Paris, Hachette Supérieur, coll. « HU histoire. Histoire de l'humanité », 2018, 6e éd., 351 p. [Centrale Monographies DF 215 A46 .2011]

AUSTIN, M. VIDAL-NAQUET, P., *Économies et sociétés en Grèce ancienne,* Paris, Armand Colin, série « Histoire ancienne U2 », 2007 (8e éd.), 424 p. [Centrale Monographies HC37 A88.2007]

CABANES, Pierre, *Le monde grec,* Malakoff, Armand Colin, coll. « Cursus. Histoire », 2019, 3e éd., 158 p. [UQAM, livre numérique]

CABANES, Pierre, *Le monde hellénistique de la mort d'Alexandre à la paix d'Apamée,* Paris, Éd. du Seuil, coll. « Point Histoire. Histoire nouvelle de l'antiquité 4 », 1995, 276 p. [UQAM livre numérique]

CARLIER, Pierre, *Le IV^e siècle grec jusqu'à la mort d'Alexandre,* Paris, Éd. du Seuil, coll. « Point Histoire. Histoire nouvelle de l'antiquité 3 », 1995, 353p. [DE 86 N68[V3]

CHRISTIEN, Jacqueline, et Françoise RUZÉ, *Sparte. Géographie, mythes et histoire,* Paris, Armand Colin, 2007, 431 p. [UQAM livre numérique]

GRANDJEAN, Catherine *et al*., *Le monde hellénistique*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus. Histoire », 2024 (2e éd.), 352 p. (UQAM : livre numérique)

GRANDJEAN, Catherine et al. *La Grèce classique : d'Hérodote à Aristote. 510-336 avant notre ère*. Paris, Belin coll. « Mondes anciens», 2022. 528 p. [DF 227 G74 2022]

LE GUEN, Brigitte (dir.), Maria Cecilia D'ERCOLE et Julien ZURBACH, *Naissance de la Grèce : de Minos à Solon. 3200 à 510 avant notre ère*, Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2023 [2019], 686 p. [Centrale Monographies DF 221.2 D47.2023]

LÉVY, Edmond, *La Grèce au V^e siècle. De Clisthène à Socrate,* Paris, Éd. du Seuil, coll. « Point Histoire. Histoire nouvelle de l'antiquité 2 », 2010, 316 p. [Centrale Monographies DE 86 N68 [V2]

LONIS, Raoul, *La cité dans le monde grec. Structures, fonctionnement, contradictions,* 2^e éd., Paris, Armand Colin, coll. « Fac. Histoire », 2004, 320 p. [Centrale Monographies DF 82 L65]

MOSSÉ, Claude, *Le citoyen dans la Grèce antique*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 128p.

ORRIEUX, Claude, et Pauline SCHMITT-PANTEL, *Histoire grecque,* Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2013, 528p. [UQAM livre numérique]

RICHER, Nicolas, et Jean-Marie BERTRAND (dir.), *Le monde grec*. Paris, Bréal, 2010, 304 p. [Centrale Monographies DF 77 M65 2010]

WATTEL, Odile, *La politique dans l'Antiquité grecque,* Paris, Armand Colin, 1999. 176 p. [Centrale Monographies DF 81 W27]

II- Rome et le monde romain :

BOURDIN, Stéphane, et Catherine VIRLOUVET, *Rome, naissance d'un empire. De Romulus à Pompée, 753-70 av. J.-C.*Paris, Belin, coll. «Mondes anciens », 2021, 800 p. [Centrale Monographies DG 77 B68. 2021]

BRISSON, Pierre-Luc et al. *Histoire de la Rome antique : une introduction*, Québec, Presses de l'université Laval, 2021 [2e éd.], 326 p. [UQAM livre numérique]

CARRIÉ, Jean-Michel, et Aline ROUSSELLE, *L'Empire romain en mutation. Des Sévères à Constantin 192-337* ,Paris, Éd. du Seuil, coll. « Point Histoire, série Histoire nouvelle de l'antiquité 10 », 1999, 841 p. [DE 86 N68 [V10]

CHRISTOL, Michel, et Daniel NONY, *Rome et son empire*, Paris, Hachette supérieur, coll. « HU Histoire. Histoire de l'humanité », 2011, 5^e éd., 303 p. [Centrale Monographies DG 210 C48. 2011]

COLAS, Martin, *Le monde romain,* Malakoff, Armand Colin, coll. « Cursus », 2019, 274p. [UQAM : livre numérique]

DAVID, Jean-Michel, *La République romaine. De la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium (218-31 av. J.- C.),* Paris, Éditions Le Seuil, coll. « Point Histoire, série Histoire nouvelle de l'antiquité 7 », 2000, 304 p. [Centrale Monographies De 86 N68 [V7]

FAURE, Patrice, Nicolas TRAN et Catherine VIRLOUVET, *Rome, cité universelle. De César à Caracalla : 70 av. J.C.-212 apr. J.-C.*, Paris, Belin, coll. « Mondes anciens », 2018, 871 p. [DG 254.2 F38. 2018]

GAILLARD, J., *Approche de la littérature latine : des origines à Apulée,* Paris, Nathan Université, coll. « 128 », 1992. 127 p. [Centrale Monographies PA 6005 G25]

GILBERT, F., *Gladiateurs, chasseurs et condamnés à mort. Le spectacle du sang dans l'amphithéâtre*., Lacapelle-Marival : Archéologie Nouvelle, 2013. 172 p. [GV 35 G554. 2013]

GRANDAZZI, Alexandre, *Urbs. Histoire de la ville de Rome, des origines à la mort d'Auguste,* Perrin, 2017. 768 p. [Centrale Monographies DG 63 G68. 2017]

HARPER, Kyle, *The Fate of Rome, Climate, Disease, and the End of an Empire*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2017, 41p. Une traduction française est parue aux Éditions La Découverte en 2019, *Comment l'empire romain s'est effondré. Le climat, les maladies et la chute de Rome* [DG 311 H3714. 2019]. Cette traduction de contient pas l'index.

INGLEBERT, Hervé (dir.), *Histoire de la civilisation romaine,* Paris, Presses universitaires de France, coll. « Nouvelle Clio - L'histoire et ses problèmes », 2005, XCII+512 p. [UQAM livre numérique]

LE GLAY, M. *La religion romaine,* Paris, Armand Colin, série « Histoire ancienne U2) », 1991 [1971], 351 p. [Centrale Monographies BL802R44 1991]

MARTIN, Jean-Pierre, Alain CHAUVOT et Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI, *Histoire romaine*, 3e éd. Paris, Armand Colin, 2013, 479 p. [Centrale Monographies DG 209 M368 .2013]

OSANNA, M. *Les nouvelles heures de Pompéi,* Paris, Flammarion, 2020, 392 p. [DG 70 P7 O83. 2020]

PERRIN, Yves, et Thomas BAUZOU, *De la Cité à l'empire : histoire de Rome,* Paris, Ellipses, coll. « Universités. Histoire », 2004, 496 p. [Centrale Monographies DG 210 P47 2004]

ROBERT, Jean-Noël, *Les plaisirs à Rome,* Paris, Realia/Les Belles Lettres, 2005 (3e éd.), 246 p. [DG78 R6. 2005]

ROUGE, Jean, *Les institutions romaines : de la Rome royale à la Rome chrétienne,* Paris, Armand Colin, série « Histoire ancienne U2 », 1991 [1969], 251 p. [DG81I58 1991]

III- Héritage du monde antique.

ANGRIGNON, P. RUELLAND, J. G. *Civilisation occidentale. Histoire et héritages,* Montréal, les éditions de la Chenelière, 1995, 497 p.

BRUNET, A. *La civilisation occidentale : les faits, les idées, les hommes, les œuvres d'Homère à Picasso,* Paris, Hachette Education, coll. « Faire le point », 1990, 287 p. [CB 245 B78 1990]

BLACKBURN, G. *Western Civilization. A concise history from early societies to the present,* New York, St Martin's Press, 1991. 582 p,

FAUVELLE-AYMAR, F.-X. CHRETIEN, J.-P. PERROT, C.-H. *Afrocentrismes. L'histoire des Africains entre Égypte et Amérique,* Paris, Editions Khartala, 2000, 402 p. [Centrale Monographies DT 15 A47 2000]

GLASSNER, Jean-Jacques, *La tour de Babylone. Que reste-t-il de la Mésopotamie?,* Paris, Éditions du Seuil, 2003, 236 p. [Centrale Monographie DS69.5 G53.2003]

LEFKOWITZ, M. R. MACLEAN ROGERS, G (dir.). *Black Athena revisited,* The University of North Carolina Press, 1996, 522 p. [Centrale Monographies DF 78 B52]

Sites web :

www.prehistoiredusudouest.fr/ (Préhistoire)
https://seea.uqam.ca/ (Société pour l'étude de l'Égypte ancienne, Montréal)
www.fitzmuseum.cam.ac.uk/er/ (Egyptological resources, Cambridge)
www.oi.uchicago.edu/ (Oriental Institute, Chicago).
www.oeb.griffith.ox.ac.uk/ (Online Egyptological Bibliography, Oxford) disponible en ligne sur le catalogue de la bibliothèque de l'UQAM
www.achemenet.com/ (Collège de France, Paris).
www.pheniciens.com (les Phéniciens).
www.ancientgreece.com/ (Grèce ancienne).
www. rome.unicaen.fr (Rome antique).

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENT Nº 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement nº 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUE Nº 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE Nº 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. **Cyber harcèlement** (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES *(pour les étudiant.e.s en enseignement)*

Niveau de sensibilisation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante établit un premier contact avec le comportement professionnel qui est attendu. Il ou elle est capable de le reconnaître à travers des opérations reliées à la pratique professionnelle, de comprendre la perspective dans laquelle il ou elle s'inscrit par rapport à la compétence concernée

Niveau de consolidation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante est capable de manifester le comportement professionnel attendu dans certaines circonstances, de façon adéquate et appropriée à la situation

Niveau de maîtrise par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante maîtrise le comportement professionnel attendu lorsque requis par la situation, et ce, de façon adéquate.

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	**Niveau de développement attendu**	Élément.s d'évaluation rattaché.s à la compétence
- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.	Sensibilisation	
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	Conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.	
- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;	Maîtrise	
- Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.	Consolidation	
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ; - Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ; - Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.	Sensibilisation	



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.